COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN
Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées - Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ **cd68judo.secretariat-general@orange.fr**
✉ **cd68judo@wanadoo.fr**
http://www.judo68.ffjudo.com

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU CD68 DU 11 JUIN 2022

L'Assemblée Générale a été précédée de la remise de récompenses.
Afin de mettre en valeur les récipiendaires, certaines de ces médailles seront remises, à la demande des clubs dans les clubs respectifs.

Les délégués des associations de Judo et Disciplines associées du Haut-Rhin se sont réunies en Assemblée Générale à Kaysersberg sur convocation écrite (annexe 1) faite par le comité directeur du CD68 Judo.

Monsieur le Président Jean-Luc CARDOSO souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants des clubs présents.

L'Assemblée Générale est présidée par monsieur Jean-Luc CARDOSO, Président du CD 68, assisté de madame SCHUBERT Nathalie, Secrétaire Générale du CD 68.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par les délégués représentants les clubs, qui est annexée au présent Procès-Verbal. (Annexe 2).
La répartition des voix est établie par la Fédération en fonction du nombre de licenciés arrêté au 31 août de la saison N-1 pour chacune des structures club.
Cette répartition est adressée au Comité Départemental après la tenue de l'Assemblée Générale Fédérale et environ 3 mois avant l'Assemblée Générale du Comité Départemental.
Conformément aux statuts de la Fédération et du Comité Départemental (Article 6 et 7 des Statuts du Comité), les voies sont réparties de façon paritaire entre le Président (ou le représentant légale défini par les statuts) du club et l'enseignant principal (titulaire d'un diplôme d'enseignement tel que défini dans les statuts de la Fédération (Article 16 du Règlement Intérieur).

Quorums
Rappel des quorums statutaires :
- Assemblée Générale Ordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 7 des statuts).
- Assemblée Générale Extraordinaire : le tiers des membres présents ou représentés (Article 28).

Les quorums à atteindre sont de :
- Assemblée Générale Ordinaire : 56 clubs représentants 1480 voix.
- Assemblée Générale Extraordinaire : 56 clubs représentants 1480 voix.

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ **cd68judo.secretariat-general@orange.fr**
✉ cd68judo@wanadoo.fr
http://www.judo68.ffjudo.com

La feuille de présence permet de constater que :

- Nombre total des clubs dans le Haut-Rhin : 56 soit 1480 voix.
- **Nombre de clubs présents ou représentés : 26 soit 650voix.**

Les voix se répartissent de la façon suivante :

- 21 présidents de clubs représentants 350 voix sur 740 possibles.
- 21 enseignants représentants 300 voix sur 740 possibles.
- **Soit un total de 650 voix sur 1480 possibles**

En conséquence, les quorums étant atteints, les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires Départementales pourront valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé par convocation.

Monsieur le Président Jean-Luc CARDOSO déclare l'Assemblée Générale du CD 68 et des associations de Judo et Discipline associées du Haut-Rhin ouverte et pouvant valablement délibérer.

Il salue la présence de :

- Madame LECHLEITER Joëlle, vice-présidente de la Ligue Grand est de Judo et qui représente Mr Jean-Louis Duvergey, Président de la Ligue Grand Est de Judo
- Monsieur ANTOINE Vincent, distributeur local MIZUNO, partenaire du Comité Départemental,
- Madame GEIGER Isabelle, Presse l'Alsace,
- Monsieur BRISWALTER Georges, membre d'Honneur du Comité Départemental,

Il excuse l'absence des personnalités suivantes :

- Madame HAUER Alexandra, directrice du centre CCAS de Kaysersberg qui nous accueille,
- Madame MILLION Lara, Conseillère Départemental du Haut-Rhin en charge du Budget, représentant la Présidente du Conseil Départemental et le Président du Conseil Départemental des Sports,
- Monsieur DUVERGEY Jean-Louis, président de la Ligue du Grand Est de Judo, représentant la Fédération Française de Judo,
- Monsieur ROSENZWEIG Alfred, ancien vice-président de la FFJDA, ancien président de la Ligue d'Alsace,
- Monsieur KOENIG Corentin, RAR Ligue Grand Est du Judo,
- Monsieur ROTOLO Antoine, Directeur de la radio Flor FM, partenaire du Comité Départemental,
- Monsieur NOMIS Jean-Luc, Président de la FFJDA,
- Monsieur GIRARDOT Jean-René, Secrétaire Général de la FFJDA,
- Monsieur SENAUD Jean-Claude, Directeur Technique National de la FFJDA,
- Monsieur GIRARDEY Sébastien, Conseiller Technique de la Ligue Grand Est de Judo,
- Monsieur RALITE Frantz, Secrétaire Général de la Ligue Grand Est,
- Monsieur TYBURN Jean-Max, Président du Comité du Bas Rhin,
- Monsieur BOOTZ Guy, Président du CDOS 68, représenté par Mme LECHLEITER Joëlle,
- Monsieur ROTTNER Jean, Président du Conseil Régional Grand EST,
- Monsieur OMEYER Jean-Paul, Président de la Commission Sport du Conseil Régional Grand EST,
- Madame KLINKERT Brigitte, Présidente du Conseil Départemental,

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ **cd68judo.secretariat-general@orange.fr**
✉ cd68judo@wanadoo.fr
http://www.judo68.ffjudo.com

- Monsieur SCHITTLY Marc, Président du Conseil Départemental des Sports, représenté par madame MILLION Lara,
- Madame WILLMANN Magali, Conseiller Technique Départemental,
- Les membres du comité Directeur du CD 68 retenus pour des raisons professionnelles ou familiales :
  - Monsieur MESSNER Bernard, ancien Président de la Ligue d'Alsace de Judo et 8ème dan,
  - Monsieur BLUEM François, ancien Président de la Ligue d'Alsace de Judo,
  - Monsieur MAURER Yves, Président d'Honneur du Comité Départemental,
  - Madame DETTERER Viviane, membre d'Honneur du Comité Départemental,
  - Monsieur HEMMERLIN Gilbert, membre d'Honneur du Comité Départemental,
  - Mesdames et messieurs les Députés et Sénateurs du Haut-Rhin,
  - Monsieur le Directeur du Territoire de la CCAS, représenté par madame HAUER Alexandra directrice du centre CCAS qui nous accueille,
  - Monsieur GUTH Frédéric, Président de la CMCAS de Mulhouse, représenté par madame HAUER Alexandra directrice du centre CCAS qui nous accueille,

---

Monsieur le Président remercie les présents et propose de poursuivre avec le 1er point de l'ordre du jour.

1. Approbation du Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale

Le procès-verbal a été mis en ligne sur le site Internet et, en complément, à disposition des présents lors de l'accueil.
Aucune remarque n'a été formulée préalablement à l'Assemblée Générale et portée à la connaissance du Comité Directeur du Comité Départemental.
Aucune observation n'est faite par les présents.
En conséquence, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ **cd68judo.secretariat-general@orange.fr**
✉ cd68judo@wanadoo.fr
http://www.judo68.ffjudo.com

2. Rapports du Comité Directeur

2.1 Rapport moral du Président

Celui-ci a été adressé aux clubs et mis à disposition sur le site Internet du Comité Départemental.
Il est lu en séance et est annexé au présent procès-verbal.
Monsieur le Président demande s'il nécessaire d'apporter des éclaircissements.
Aucune demande n'est exprimée.

2.2 Rapport d'activité du Secrétariat Général

Celui-ci a été adressé aux clubs et mis à disposition sur le site Internet du Comité Départemental.
Il est lu en séance et est annexé au présent procès-verbal.
Monsieur le Président demande s'il nécessaire d'apporter des éclaircissements.
Aucune demande n'est exprimée.

2.3 Rapport financier du Trésorier Général

Celui-ci a été adressé aux clubs et mis à disposition sur le site Internet du Comité Départemental.
Il est lu en séance et est annexé au présent procès-verbal.
Monsieur le Président demande s'il nécessaire d'apporter des éclaircissements.
Aucune demande n'est exprimée.

2.4 Rapport du Conseiller Technique

Celui-ci a été adressé aux clubs et mis à disposition sur le site Internet du Comité Départemental.
Il est lu en séance et est annexé au présent procès-verbal.
Monsieur le Président demande s'il nécessaire d'apporter des éclaircissements.
Aucune demande n'est exprimée.

2.5 Rapport d'activités des Commissions

Ceux-ci ont été adressés aux clubs et mis à disposition sur le site Internet du Comité Départemental.
Chaque responsable de Commission est invité à le commenter.
Ils sont annexés au présent procès-verbal.
Monsieur le Président demande s'il nécessaire d'apporter des éclaircissements.
Aucune demande n'est exprimée.

3. Arrêtés des Comptes Annuels

La synthèse est commentée dans les grandes lignes.

Grâce à la rigueur de gestion du trésorier, des responsables de commissions et des efforts des uns et des autres, le budget de cette année dégage un exercice négatif de 19 186,07 €

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ **cd68judo.secretariat-general@orange.fr**
✉ cd68judo@wanadoo.fr
http://www.judo68.ffjudo.com

4. Rapport des réviseurs aux comptes

Conformément au mandat que leur a donné l'Assemblé Générale du 26 juin 2021,

Mme Denise Ruh, Mr Wira Laurent ont révisés les comptes.

Ils soulignent l'excellente qualité et clarté financière de la part d'un bénévole et remercient Mr Le trésorier pour sa disponibilité et le travail fourni.

Les réviseurs proposent à l'Assemblée de voter favorablement les rapports présentés, de donner quitus au trésorier et au comité directeur d'affecter le résultat au projet sportif.

5. Vote d'approbation des comptes et des rapports, valant quitus au comité directeur

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité

L'Assemblée Générale se prononce à l'unanimité pour donner quitus au Comité Directeur

6. Affectation du Résultat

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la proposition d'affectation des résultats – 19 186,07 € dans les réserves.

7. Présentation et approbation des budgets

Budget révisé 2022 : 835 284,00 €

Budget prévisionnel 2023 : 317 654,32 €

Adopté à la majorité.

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ **cd68judo.secretariat-general@orange.fr**
✉ cd68judo@wanadoo.fr
http://www.judo68.ffjudo.com

8. Présentation des décisions issue de l'Assemblée Générale Fédérale

Modification des statuts et règlement intérieur fédéral sur les parcours de formation CFEB et CQP où il fait référence à la formation obligatoire de lutte contre les violences.
Pas de modification statutaire

9. Désignation des réviseurs aux comptes

Candidats :

Mr Wira Laurent

Mme Sylvie Antz

Mr le Président soumet les candidatures aux voix.

Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

10. Autres questions portées à l'ordre du jour

Néant

11. Informations diverses

- Présentation du livre « Ceinture Noire »
- Information sur la coupe d'Europe par équipes mixtes le 12 novembre 2022
- Information sur les nouveaux passeports Jeunes
- Le SNR se déroulera au CSRA de Mulhouse le 1er octobre 2022
- Information sur le projet 1000 Dojos

12. Questions diverses posées en séance auxquelles il est possible de répondre

Agnès Dentz : Question sur la prise en charge des Ukrainiens qui viennent dans les clubs.
Réponse : La fédération prend en charge les licences.

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ **cd68judo.secretariat-general@orange.fr**
✉ cd68judo@wanadoo.fr
http://www.judo68.ffjudo.com

13. Questions diverses posées en séance auxquelles il n'est pas possible de répondre et nécessitant une instruction

Néant

14. Interventions des invités

Madame LECHLEITER Joëlle, vice-présidente de la Ligue Grand est de Judo et qui représente Mr Jean-Louis Duvergey, Président de la Ligue Grand Est de Judo :
Mme Lechleiter excuse l'absence du Président Jean Louis Duvergey. Elle espère que la reprise qui est en cours, suite au Covid, sera encore présente à la rentrée de septembre.
La plupart des départements de la région ont aussi organisé un Itinéraire des Champions, elle félicite l'ensemble des bénévoles.
Elle félicite aussi l'équipe minimes garçons qui a terminé 5ème de la Coupe de France minimes.
Le cheval de bataille de la Ligue est la formation. Elle rappelle que la relève des enseignants est très importante. Il faut inciter les jeunes à l'apprentissage.

Jean-Luc CARDOSO
Président du CD68 Judo

Nathalie
SCHUBERT
Secrétaire Générale du CD68 Judo